



VOL. IV. No. 26.

MONTREAL, JEUDI, 26 JUIN, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

FRANCIS CASSIDY.

La mort est impitoyable. Elle semble prendre plaisir à frapper les sommets les plus élevés de notre société, à nous tenir constamment dans la crainte de ses coups. La tombe de Sir George, le chef politique du Bas-Canada, était à peine fermée qu'il fallait en ouvrir une autre pour Francis Cassidy, écuyer, maire de Montréal et représentant de la division ouest de cette grande ville à la Chambre locale. On dirait qu'un vide en appelle un autre, que pour les nations comme pour les familles un malheur n'arrive jamais seul.

Mais jamais le glas funèbre n'a retenti plus douloureusement dans le cœur de la population canadienne que celui qui annonçait, samedi soir, le quatorze du mois courant, la mort de Francis Cassidy. Depuis longtemps on n'avait vu autour d'une tombe des regrets aussi sincères, un deuil aussi universel; rarement on a entendu un pareil concert d'éloges.

S'il est d'usage de dire du bien de ceux qui sont morts, même quand on ne les aimait pas, d'oublier un instant leurs défauts, pour ne penser qu'à leurs qualités, que ne devait-on pas dire d'un homme que tout le monde aimait, d'un homme qui n'avait pas de défauts?

M. Cassidy avait passé toute sa vie dans son bureau, travaillant sans cesse, ne prenant jamais un instant de repos et de récréation; il voulait se faire un nom dans le Barreau, une position honorable dans la société.

Il avait obtenu tout ce qu'il voulait, plus même qu'il n'avait espéré. Il était devenu riche, honoré, aimé de tout le monde; les honneurs, les témoignages de confiance et de sympathie lui arrivaient de tous côtés, on ne trouvait rien de trop élevé pour lui. Nommé, il y a deux ans, représentant de la grande division ouest de Montréal à la Chambre locale, il venait d'être élu unanimement maire de Montréal. Il commençait à aimer la vie, à en jouir; comme une plante qu'on transporte de l'ombre au grand air, sous les rayons du soleil, il s'épanouissait, une nouvelle vie semblait venir en lui.

Juste à ce moment, il meurt.....  
C'est bien le cas de dire: "Vanités des vanités!"

Le père et la mère de Francis Cassidy venaient d'Irlande. Obligés, comme tant d'Irlandais, de quitter leur malheureuse patrie, ils étaient venus en Canada et s'étaient établis à St. Jacques L'Achigan où ils avaient acheté une petite terre. C'est là que naquit en 1827, Francis Cassidy et qu'il grandit modestement et pauvrement, mais remarqué, dès son bas âge, pour ses excellentes dispositions et sa vivacité intellectuelle. C'était un petit Irlandais à la tête rouge, à l'œil gaillard, à l'air espiègle, vif comme un poisson, à l'esprit précoce. Les gens de l'endroit aimaient à faire parler le petit Paddy, et le curé de St. Jacques L'Achigan n'avait pas dans sa paroisse d'enfant plus fin et plus aimable.

Madame Cassidy, fière de son Francis, voulait le faire instruire; elle le mit au collège de l'Assomption.

Francis Cassidy fut l'un des élèves les plus intelligents et les plus pieux du collège.

Son cours d'études fini, il fallut faire le choix d'une carrière. Il n'avait plus de père, et sa bonne mère qui avait vécu dans les privations pour parvenir à le faire instruire, avait épuisé les faibles ressources d'une terre peu fertile. Ne se sentant pas capable de pourvoir aux

dépenses de son fils, s'il étudiait une profession, elle lui conseilla de se faire commis.

Mais le jeune Francis avait l'instinct de sa vocation; il voulait être avocat et pas autre chose. Son plan était tout tracé; il partait pour Montréal, entrait dans un bon bureau d'avocat, se soutenait pendant sa cléricature en faisant argent de tout, et, une fois reçu avocat, tout allait bien. Non-seulement il faisait assez d'argent pour vivre mais il louait quelques appartements et emmenait sa vieille mère rester avec lui. "Quel bonheur alors," disait-il!

La mère souriait aux idées de son fils, mais pour elle c'étaient des rêves, des illusions de jeune homme, et elle s'effrayait à la pensée de voir son fils, un enfant, partir seul pour aller s'établir dans une ville où il n'avait ni parents, ni amis; mais il est rare qu'une mère résiste longtemps aux projets d'un fils qu'elle adore et qu'elle croit naturellement digne et capable de tout. Elle consentit à se séparer de lui, à le laisser partir.

M. Cassidy, prenait plaisir, dans ses moments de gaieté, à raconter, au milieu des éclats de rire de ceux qui l'entendaient, son voyage de St. Jacques L'Achigan à Montréal et son arrivée dans la ville avec son chapeau de pluche à long poil, une culotte en corderoi à mi-jambes et une redingote à large collet dont l'extrémité lui battait les talons.

Fier comme un Espagnol dans cet accoutrement bizarre, il avait un air de crânerie et d'indépendance qui lui allait à merveille. Les gens se le montraient le long du chemin les uns avec sympathie, les autres pour rire. Quand il arriva dans la ville, les gamins l'accablèrent de quolibets; c'est à son chapeau surtout qu'ils en voulaient; deux ou trois fois même ils réussirent à le lui faire sauter de dessus la tête.

C'est ainsi que le pauvre petit Irlandais fit son entrée dans la grande ville dont il devait être plus tard l'un des citoyens les plus distingués, le premier magistrat, où on devait lui faire des funérailles qui ressembleraient à une ovation.

Qui aurait dit cela? Lui-même a pu se dire, peut-être, en comprimant un sanglot, qu'un jour on ne rirait pas de lui, mais il ne pensa pas qu'il serait jamais le premier dans une ville où il arrivait si tristement avec un écu dans sa poche.

Ne méprisons jamais personne. Qui sait si cet enfant à l'air chétif, à l'habit déchiré, qu'on regarde passer avec dédain ne cache pas, sous des dehors misérables, un grand cœur et une intelligence destinée à conduire les destinées d'une nation? Qui sait s'il n'y a pas un grand homme dans ce petit enfant?

Francis Cassidy ne pouvait vivre longtemps avec un écu, il se hâta de chercher une place. Il avait heureusement une lettre d'introduction qui le recommandait à la protection d'un homme dont la vie tout entière fut consacrée au bonheur et à l'éducation de la jeunesse. Cet homme était M. le professeur Garnot. L'ami des jeunes gens reçut avec bonté notre petit Irlandais, et, voulant le placer dans l'un des meilleurs bureaux d'avocats de Montréal, le conduisit chez MM. Moreau et Leblanc.

Le lendemain matin, Francis Cassidy entra comme clerc-avocat dans ce célèbre bureau qu'il a illustré, où il a conquis la fortune et la renommée et usé sa vie.

Il avait soixante piastres par année. Comme ce n'était pas assez pour vivre, il se mit à donner des leçons de

français. Il put ainsi se faire un petit revenu variant de douze à quinze piastres par mois. C'était à peu près ce qu'il lui fallait pour payer sa pension; il s'habillait avec le reste; or comme il ne lui restait presque rien, il s'habillait fort peu. Les saisons avaient beau changer, il ne changeait pas, lui, de vêtements. Tel on l'avait vu habillé dans les chaleurs de l'été, tel on le revoyait dans les froids de l'hiver; le printemps, il faisait comme le bon roi Dagobert. Il n'y a pas longtemps encore, il racontait qu'il avait passé un hiver avec un pantalon de toile, et que, le dimanche, pour ne point geler dans sa pauvre mansarde, il se couchait.

Mais il trouvait dans l'étude des consolations et des espérances qui lui faisaient supporter gaiement cette vie de privations. Lorsqu'il avait travaillé toute la journée pour ses patrons, et donné ses leçons, il commençait à travailler pour lui, et, bien tard dans la nuit, la lumière brillait à la fenêtre de sa chambre. C'est ainsi qu'il contracta cette habitude du travail qui en a fait un avocat si distingué, mais qui malheureusement a abrégé ses jours.

Ses patrons sachant apprécier ses talents et ses succès lui offrirent, lorsqu'il fut reçu avocat en 1848, de le garder avec eux à raison de cent louis par année. Il accepta. Il pratiquait depuis quelque temps et s'était fait remarquer, lorsque M. Lafontaine qui venait de monter au pouvoir lui offrit un emploi honorable dans le département des lois avec un salaire de quatre cents louis. Cette offre était séduisante pour un jeune homme qui jusque-là avait vécu si pauvrement.

Ses patrons eurent la bonne idée de l'engager à rester dans la profession. "Vous avez de l'avenir, Cassidy, dans la profession, lui dit M. Leblanc, continuez de travailler comme vous avez commencé, et vous serez content un jour d'avoir refusé l'offre qu'on vous fait."

Cette promesse ne prit pas de temps à se réaliser, car Cassidy entra bientôt en société avec MM. Moreau et Leblanc, et après avoir passé du sixième au quart et du quart au tiers, il partageait avec M. Leblanc, au départ de M. Moreau, les bénéfices d'une clientèle de trois à quatre mille louis par année. Au criminel et au civil il devint l'un des avocats les plus brillants du Barreau de Montréal, l'un de ceux à qui l'on confiait les causes les plus importantes, et dont l'honnêteté était le plus universellement connue.

Fidèle aux bonnes traditions du Barreau, il ne voulut devoir ses succès qu'au travail et au talent, qu'à des moyens honorables. Réunissant dans sa personne des qualités bien diverses, il savait satisfaire sa conscience, ses clients et ses confrères, et se gagnait l'estime et la considération de ceux mêmes contre lesquels il plaidait. Il se faisait pardonner ses succès à force de bonté, de bienveillance et de modestie. Plein de vivacité, de verve et d'esprit, il était cependant toujours maître de sa pensée et de son expression; il s'abstenait souvent d'un bon mot, retenait sur ses lèvres le trait prêt à partir plutôt que de froisser quelqu'un. Il sacrifiait l'esprit à la charité, les applaudissements à l'approbation de sa conscience. Ses clients se plaignaient même souvent de sa patience et lui reprochaient de trop ménager leurs adversaires.

On était surpris de le voir toujours si juste, si calme et si modéré au milieu des tracasseries sans nombre d'une profession qui produit naturellement l'impatience et l'aigreur. Et, cependant, comme tous les Irlandais, il avait